



Le 15 mai 2013

Association Française des Psychologues de l'Education Nationale
congres.afpen.nice@free.fr

OBJET: Programme du congrès AFPEN Nice 2013

Madame, Monsieur,

Nos associations rassemblent plusieurs dizaines de milliers de familles d'enfants et adultes porteurs de troubles du développement divers: troubles du spectre autistique, troubles "dys", trouble de déficit d'attention, handicaps cognitifs. Nos enfants sont de plus en plus scolarisés en milieu ordinaire, grâce à la loi de 2005, et cette tendance lourde est appelée à s'accroître.

Pour nos enfants à besoins particuliers, le psychologue scolaire est un acteur important tout au long de son parcours. En effet, il se trouve dans une position privilégiée pour dépister un éventuel trouble chez un enfant, et alerter sa famille afin qu'elle puisse se mettre en quête d'un diagnostic. Par la suite ses observations en classe seront précieuses pour évaluer les besoins de l'enfant, à prendre en compte pour son Projet Personnalisé de Scolarisation, en particulier le rôle à attribuer à l'Auxiliaire de Vie Scolaire et les aides matérielles ou aménagements nécessaires.

Ces enfants ont en commun le fait de déconcerter leurs enseignants et bien souvent d'avoir des difficultés d'adaptation en classe et avec leurs camarades. Avoir en face de soi un psychologue scolaire compétent et bien formé est donc fondamental pour assister l'enfant "hors normes" et ses parents à travers un parcours scolaire qui sera forcément plus compliqué et difficile que pour les autres.

C'est donc avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance du programme de votre prochain congrès à Nice. En effet, la question des "repères" nécessaires au travail du psychologue rejoint la problématique de dépistage précoce qui est cruciale pour mettre en place le plus tôt possible une prise en charge ou un accompagnement susceptible d'aider nos enfants. La problématique de "comment l'enfant, être en devenir ou sujet déjà là, se construit et trouve sa place" est également particulièrement pertinente dans le cas d'enfants porteurs de troubles du développement, en particulier l'autisme qui affecte toutes les composantes de ce développement. La mention des "avancées de la génétique et des neurosciences" dans ces domaines nous a par ailleurs

paru de bon augure, tant ces avancées tardent à être prises en compte encore aujourd'hui par bien des psychologues scolaires.

Mais nous sommes déçus de découvrir le programme détaillé de ce congrès. En effet nous constatons que la parole est surtout donnée à des intervenants issus du champ de la psychanalyse : Serge Tisseron, Serge Lesourd, Bernard Golse, pour ne citer que les premiers de la liste. Or, dans le domaine des troubles du développement et en particulier l'autisme, la non-pertinence de la psychanalyse a depuis longtemps été établie au regard des preuves scientifiques disponibles, récemment encore par la Haute Autorité de Santé dans ses recommandations d'interventions (mars 2012). Le 3^e plan Autisme présenté par Mme Carlotti affirme également le caractère central des approches comportementales et développementales dans ce domaine, et le nécessaire abandon de l'approche psychanalytique. Cette non-pertinence de la psychanalyse est également avérée pour les troubles "dys", le handicap cognitif et les troubles de l'attention pour lesquels la HAS va élaborer cette année des recommandations.

Nous déplorons ainsi l'absence à votre congrès de spécialistes du développement ou de la psychopathologie de l'enfant issus de la neuropsychologie et du champ cognitivo-comportemental (à une ou deux exceptions près). Or ces spécialistes, il y en a en France, comme par exemple les intervenants du colloque du 6 avril dernier à l'Ecole Normale Supérieure, "la Psychiatrie et la Psychologie fondées sur des preuves" (programme sur ce lien). Ils auraient pu donner un éclairage différent de ces problématiques, fondé sur des preuves scientifiques. Cela aurait par ailleurs été cohérent avec le Code de Déontologie des Psychologues, en particulier l'article 24 "Les techniques utilisées par le psychologue à des fins d'évaluation, de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées et sont actualisées."

Les connaissances et les pratiques en psychologie ont beaucoup progressé depuis quelques décennies, mais bien souvent encore les familles membres de nos associations nous témoignent des difficultés rencontrées avec des psychologues scolaires, dont les connaissances dans le domaine des troubles du développement sont lacunaires, voire obsolètes. La prévalence de ces troubles ou différences est élevée : 1 enfant sur 100 est porteur d'un TED, 3% à 5% des enfants ont un trouble de l'attention, jusqu'à 8% ont un trouble "dys". Chaque psychologue scolaire, dans sa pratique quotidienne, croise le chemin de nombreux enfants porteurs de tels troubles. Il est donc regrettable que votre congrès n'accorde pas une place plus importante à des interventions sur le développement et la psychopathologie de l'enfant, qui ne soient pas basées sur la psychanalyse.

Nous déplorons également qu'il ne soit pas fait appel aux partenaires que sont les enseignants, ni aux associations de familles, pourtant les premières concernées, et dont l'expérience est précieuse. A aucun moment votre congrès ne donne la parole aux familles des enfants "usagers" du système scolaire et au service desquelles les psychologues scolaires doivent oeuvrer. Si l'on peut comprendre que ce congrès s'adresse uniquement aux psychologues scolaires, il est incompréhensible qu'il se déroule en vase clos et sans apports extérieurs. Comment espérer des progrès et des avancées ou des idées nouvelles, avec une telle démarche ?

Nos associations souhaitent donc par ce courrier :

œ protester contre le contenu du programme de ce colloque, qui n'est pas conforme aux avancées scientifiques dans le domaine des troubles qui touchent nos enfants

œ demander que le programme de votre colloque soit aménagé pour donner plus de place aux connaissances scientifiques à jour ainsi qu'à nos associations afin qu'un point de vue plus conforme aux besoins réels de nos enfants puisse être développé

œ que nos associations soient associées à la préparation de votre prochain colloque, afin de

centrer le programme sur les réponses concrètes à apporter aux difficultés de nos enfants, sur la base des connaissances validées les plus à jour.

Bien cordialement,

Collectif Egalited - www.egalited.org - col.egalited@gmail.com

Autisme France – www.autisme-france.fr - autisme.france@wanadoo.fr

Fédération Française des Dys – www.ffdys.com – contact@ffdys.fr

UNAPEI – www.unapei.org – public@unapei.org

HyperSupers - TDAH-France – www.tdah-france.fr – presidente@tdah-france.fr

Copie :

⑩ Vaincre l'Autisme – president@vaincrelautisme.org

⑩ Collectif "Ensemble pour l'Autisme"

⑩ Mme George Pau-Langevin - george.pau-langevin@education.gouv.fr

⑩ Mme Valérie Delestre - valerie.delestre@education.gouv.fr

⑩ M. Marc Mancel - marc-pierre.mancel@education.gouv.fr

⑩ M. le Directeur de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire -
info-dgesco@education.gouv.fr

⑩ FNASEPH - Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves Présentant une situation de Handicap - presidence@fnaseph.fr

⑩ Toutes associations concernées par le handicap